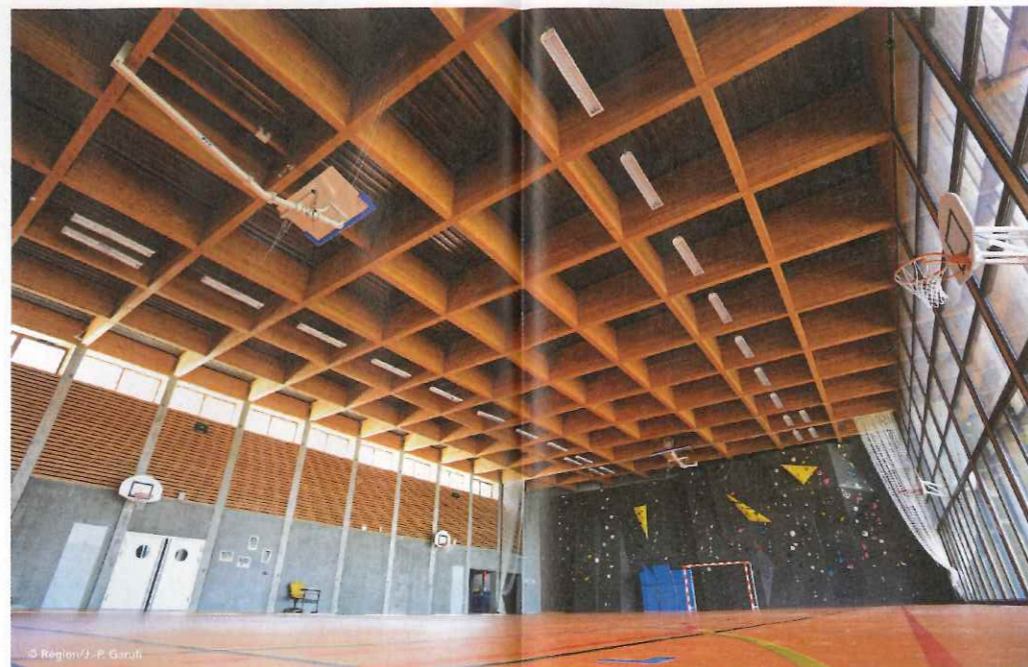


© Région/J. P. Garuffi



© Région/J. P. Garuffi



© Région/J. P. Garuffi

## AUPRÈS DE NOS ARBRES

Depuis la création de la certification Bois des Alpes, une réelle dynamique économique est engagée dans le massif alpin. Les institutions, dont la Région et l'Union européenne, financent le développement et la modernisation des filières de la forêt et du bois.

En 5 années (2012-2017), 48 bâtiments livrés ou en chantier ont été construits avec du bois des Alpes sur l'ensemble du massif (en Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur). Dans notre région, on peut notamment voir les réalisations du côté de l'aérocampus de Tallard, d'un immeuble de trois niveaux à Briançon (Hautes-Alpes), du gymnase du lycée Carmejane au Chaffaut-Saint-Jurson (Alpes de Haute-Provence) et dans les Bouches-du-Rhône, du côté de Septèmes-les-Valons, avec la construction récente d'une chèvrerie.

Quand on sait que le bois de nos forêts alpines, idéal pour la construction, fort d'une résistance remarquable, est acheté par les Italiens, les Suisses et les Autrichiens, puis transformé et revendu ensuite en France, la question de l'installation et du développement d'une filière propre au massif et à ses forêts a fini par se poser. Portée par la volonté politique du Comité du massif des Alpes depuis 2007, la filière s'est structurée petit à petit. La reconnaissance de la marque de certification Bois des Alpes en 2012 a été un accomplissement pour tous les acteurs de cette dynamique porteuse d'avenir.

### BÂTIMENTS PUBLICS ET MAISONS INDIVIDUELLES

« Le fait d'obtenir la certification nous a ouvert de nouveaux horizons », explique Franck Faure-Brac. Le président d'Alpes Méditerranée Charpentes met en avant la volonté de tous les acteurs locaux et des institutions de relever le défi de la filière et celui du volume d'activité de sa société depuis plusieurs années. « Aujourd'hui, je me réjouis de constater que le Bois des Alpes est privilégié dans les marchés des bâtiments publics mais aussi auprès du grand public. En effet, de plus en plus de projets de maisons individuelles utilisent cette certification, gage d'excellence et de qualité. Les gens font plus attention à la traçabilité du bois ce qui limite l'approvisionnement en provenance de pays d'Europe centrale et de l'Est. En quelques années, pour tous les travaux qui concernent la construction, la charpente, la couverture et le bardage en Bois des Alpes, nous sommes passés de 0 à 20 pour la part du chiffre d'affaires de cette activité ».

Située à Saint-Crépin dans les Hautes-Alpes, l'entreprise utilise le sapin de Douglas, l'épicéa et le mélèze comme bois certifiés. L'aide du fonds européen lui a permis de se doter d'une raboteuse à quatre faces plus performante et d'agrandir un atelier pour la fabrication de murs en bois. Construire en Bois des Alpes est une stratégie structurante pour les territoires alpins en maintenant les emplois de la forêt et du bois et en ancrant localement les acteurs économiques de ces filières.

Partenaire de la première heure, la Région soutient le Réseau alpin de la forêt de montagne. Ce réseau, regroupant tous les acteurs de la filière forêt bois des Alpes, est animé par les unions régionales des associations des communes forestières des deux régions du massif. Il accompagne les élus dans leur mission d'aménagement et de développement économique du territoire. Ceux-ci jouent un rôle déterminant pour le choix du bois des Alpes dans la construction publique. De plus, les communes sont un bon relais pour la promotion de l'usage du bois local comme on le constate aujourd'hui avec les réalisations de divers bâtiments à usages publics et les appels d'offres en cours. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, 500 communes adhèrent au réseau.

Thierry Auffray, [tauffray@regionpaca.fr](mailto:tauffray@regionpaca.fr)

### En savoir plus

[www.boisdesalpes.net](http://www.boisdesalpes.net) et [www.europe.regionpaca.fr](http://www.europe.regionpaca.fr)

Le gymnase du lycée Carmejane a été construit avec du Bois des Alpes.

« Obtenir la certification Bois des Alpes nous a ouvert de nouveaux horizons. »

Franck Faure-Brac,  
président d'Alpes Méditerranée Charpentes

### UNE ENVELOPPE DE 6 MILLIONS D'EUROS

Un des objectifs de l'Union européenne pour le massif alpin est de structurer et de consolider la filière alpine de la transformation du bois pour la construction. Le Programme opérationnel interrégional du massif des Alpes consacre 6 millions d'euros de Fonds Européens de Développement Régional (FEDER). La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur est l'autorité de gestion de ce programme pour la période 2014-2020. Les projets financés sont sélectionnés conjointement avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes.